



« Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes... » (V. Hugo, *Contemplations*, I, 7). Réflexion sur les classes grammaticales

COMMUNICATION DE MARC WILMET
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 14 FÉVRIER 2009

Les « castes » dont Victor Hugo, dans un grand souffle épique (rappelez-vous : « Alors, brigand, je vins... » ou « Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire »), se flatte d'avoir affranchi les mots (« Pourquoi / Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière ? », « Plus de mot sénateur ! plus de mot roturier ! », etc.) me font irrésistiblement penser, *mutatis mutandis*, aux « classes » de la tradition aristotélicienne, longtemps tenues elles aussi pour étanches, avant que la linguistique contemporaine entreprenne d'en abattre ou d'en déplacer les cloisons¹. Ce n'est pas la première fois que ce thème revient me hanter. J'y ai consacré trois articles aux titres explicites : « Combien de classes ? » en 1998, « La fin des classes » la même année, et encore, récemment (2006), « Classes, classes fantômes et changements de classes² ». Le réservoir des intitulés n'était pas tout à fait vide. On aurait pu penser pour ici à « la lutte des classes », voire au « vive la

¹ Texte de l'exposé oral.

² Respectivement : « Combien de classes ? », dans *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza* (G. Ruffino éd, Niemeyer, 1998), II, p. 921-32. « La fin des classes », dans *Et multum et multa. Festschrift für Peter Wunderli zum 60. Geburtstag* (Tübingen, Narr, 1998, p. 197-206). « Classes, classes fantômes et changements de classes » (en collaboration avec D. Van Raemdonck), dans *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber* (Leuven, Peeters, 2006), p. 295-310. J'en avais auparavant touché un tout premier mot dans la communication « La guerre des fonctions n'aura pas lieu » (8 février 1997) ; cf. *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, 75, 1997, p. 123-31.

classe ! » des miliciens démobilisés, si tel passage de *L'éloge de la folie* d'Érasme ne nous ramenait vers une certaine sérénité à défaut de sagesse (traduction française de Gueudeville, Paris, Verda, s.d., p. 159) :

Je connais un homme qui sait tout : le grec, le latin, les mathématiques, la philosophie, la médecine [...]. Devineriez-vous bien à quoi ce docte universel s'occupe depuis environ vingt années ? Ayant laissé là toutes ses acquisitions de savoir, il s'attache uniquement à la grammaire, et il y tient son esprit dans une torture continuelle. Il n'aime la vie que pour avoir le temps d'éclaircir une des difficultés de cet art important ; et il mourra content, dès qu'il aura inventé un moyen sûr pour distinguer les huit parties du discours, de quoi, selon lui, ni les Grecs, ni les Latins n'ont pu encore venir à bout.

*

Reprenons les choses de loin et de haut. Imaginez un moment les affres des premiers descripteurs d'une langue x ou y. À l'audition, une enfilade quasi ininterrompue de sons. Il a d'abord fallu tronçonner ces rubans sonores en séquences acoustiques, puis en mots graphiques.

Un exemple moderne, pour fixer les idées. Soit la phrase qui ouvre *À la recherche du temps perdu*. Produisons-la oralement. Elle comporte trois segments, chacun pourvu sur sa fin d'une légère insistance appelée « accent tonique » : 1° *longtemps* (pause), 2° *jmesuiscouché* ou *jemsuiscouché* — la première prononciation dominante en France, la seconde en Belgique (pause), 3° *debonheur* ou *d'bonheur* — je n'entre pas dans les mécanismes d'éliision ni d'ailleurs de liaison ou d'enchaînement, particulièrement fréquents en français vu le grand nombre de mots à finale ou à initiale vocalique (ce qui en fait par parenthèse un idiome propice aux calembours : l'illustre « Et le désir s'accroît quand l'effet se recule » de *Polyeucte* ou « Il ne faut jamais parler sèchement à un Numide » dans *Astérix le Gaulois*, etc.). En regard, la phrase de Proust aligne huit mots graphiques, repérables grâce aux blancs qui les encadrent : *longtemps # je # me # suis # couché # de # bonne # heure*, le résultat d'une ablation d'appendices aux blocs phoniques (certaines méprises expliquant historiquement le coup de bistouri excessif de *griotte* — de *agriotte* 'cerise aigre', d'où *l'agriotte*, ensuite *la griotte* — ou, à l'inverse, l'agglutination

de *l'ante* — élidant le *a* de *ta* avant le recours généralisé au masculin *ton* devant voyelle : *ton aïeule, ton armoire...* — en *tante*, processus que le français populaire ou dialectal réitère : *ma tante* et *ta matante*). Un apprentissage par essais et erreurs. Feu notre confrère de l'Académie thérésienne, l'excellent linguiste Éric Buysens ne croyait pas déchoir en rapportant à ses étudiants — j'en étais — l'« anecdote des œufs » (une maman apprend à compter à son petit Jean. « — Continue après moi : un œuf, deux... — Deux neufs. — Non : deux œufs. — Trois zeus. — Très bien. — Quatre zeu.s. — Non : quatre œufs. — Cinq reus. — Non : cinq œufs. — Six keus. — Non : six œufs. — Sept zeus. — Non : sept œufs. — Huit teus. — Bien ! — Neuf teus. — Non : neuf œufs. — Dix veus. — Non : dix œufs. — Oh ! Maman, ce n'est pas drôle, si on comptait plutôt des chevaux ? »).

Aristote, en son temps, eut un éclair de génie, la conscience que les vocables une fois isolés offraient des similitudes et pouvaient être regroupés au sein de grands ensembles nommés « parties du discours » ou « classes de mots » (on entend parfois « catégories », mais mieux vaut réserver ce terme aux critères définitoires des classes : le genre, le nombre, la personne, le temps, etc.). Lui n'en retenait que deux : le nom (en grec *onoma*) et le verbe (en grec *rhéma*).

Les épigones alexandrins d'Aristote ajoutent tôt une nouvelle classe : l'adverbe (en grec *épirhéma*). De proche en proche, Denys de Thrace, au troisième siècle avant notre ère, en arrive à un total de huit classes, le nombre conservé cinq siècles plus tard chez Apollonios Dyscole (accommodant sur ce point, bien que *Dyscole* signifie « le compliqué », « l'atrabilaire » : la grammaire a rarement eu bonne presse !) et si longtemps intangible (rappelez-vous la citation d'Érasme) qu'au VI^e siècle le grammairien Priscien, contraint d'éliminer de la liste l'*arthron* grec, traduit en latin *articulus* 'petit mot articulant', mais une réalité inconnue de la langue latine, se sert pour boucher le trou de l'*interjectio* (littéralement : « mot jeté au milieu »). Ce qui devait arriver arriva : au XVI^e siècle, l'interjection survit à la réintroduction de l'article en grammaire française et la marche reprend : dix classes dans la *Grammaire française* de Noël et Chapsal, ramenées à neuf dans *Le bon usage* de Grevisse, portées à onze par le successeur André Goosse.

Je vous épargne les détails, car l'inventaire des classes est tout sauf stable. On en voit au cours des siècles qui apparaissent (l'adjectif...), qui disparaissent (le

participe...), qui apparaissent et disparaissent (l'article...). Certains auteurs soutiennent l'imperméabilité des classes (ainsi Beauzée : « ...ce qui est une fois nom est toujours nom, ce qui est une fois adjectif est toujours adjectif³... »), d'autres en admettent la porosité et arguent de « noms employés comme adjectifs » : *une couleur saumon, un tissu marron...* ; d'« adjectifs employés comme noms » : *un apéritif, une automobile...* ; de « verbes substantivés » : *le manger, le boire...* ; d'« adverbes adjectivés » : *une fille bien, une place debout...*, etc.

En langage scolaire, le problème devient celui de la *nature* (permanente) du mot et de sa *fonction* (occasionnelle). C'est que l'école adapte les spéculations de la grammaire philosophique à ses visées propres, en l'occurrence l'orthographe, souveraine, sacralisée. Elle sépare donc des espèces variables (nom, adjectif, verbe, pronom...) et des espèces invariables (adverbe, conjonction, interjection...).

Notez d'emblée qu'à l'exception du nom et du verbe (les deux seules classes que reconnaissait Aristote) la terminologie grammaticale usuelle reflète des considérations touchant plus à la fonction des mots qu'à leur nature. Passons rapidement en revue les neuf « parties du discours » restantes dans l'ordre où les énumère la dernière édition du *Bon usage*⁴.

ADJECTIF

Du latin *adjectivus* 'ajout'. La grammaire médiévale distinguait des *nomina substantiva*, désignant en principe la « substance » ou l'« essence » des noms (il nous en reste le doublet « nom ou substantif »), et des *nomina adjectiva*, ayant trait aux « accidents » qui leur surviennent. L'abbé Girard, en 1747, autonomise la sous-classe et institue l'adjectif en classe à part entière.

DÉTERMINANT

Le terme, d'importation récente — il ne remonte guère en France qu'à 1973 —, provient du distributionnalisme américain issu de Leonard Bloomfield (*Language*, 1933), un courant qui adapte à l'anglais les techniques éprouvées au contact des langues amérindiennes et substitue à la vision européenne, psychologisante, mentaliste, une approche mécaniste, s'interdisant autant que possible de recourir

³ N. Beauzée, *Grammaire générale*, Paris, 1767, vol. I, p. 303.

⁴ M. Grevisse et A. Goosse, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck, 14^e 2007.

au sens ou à l'introspection. Il s'agit plus justement d'*adjectifs déterminants*, exerçant la fonction « déterminative » i.e. de délimitation du nom, et en l'espèce la fonction quantifiante des anciens articles, possessifs, démonstratifs, numéraux cardinaux et autres indéfinis (la fonction qualifiante désormais abandonnée à l'adjectif).

PRONOM

Étymologiquement (vu la polysémie du préfixe latin *pro*), un mot « mis à la place du nom » ou « tenant lieu de nom » ou « antérieur au nom ». Encore une fois, rien que des fonctions en guise de nature.

ADVERBE

Le grec *épirhéma* a donné en latin *adverbum*, soit « adjectif du verbe » et — *verbum* signifiant aussi bien « mot » que « verbe » — « addition à n'importe quel mot ». Une fonction, toujours.

PRÉPOSITION

De *praepone* 'placé devant'. Avouez que la définition n'a rien de très spécifique (elle vaudrait par exemple pour le déterminant article).

CONJONCTION

L'appellation dérive du verbe *conjungere* 'conjoindre'. Au départ, une seule et unique classe de conjonctions, dédoublées dans la pratique — suite à un décret du ministre Guizot (1833) enjoignant aux instituteurs français d'assortir l'analyse « grammaticale » des mots d'une analyse « logique » des phrases — en conjonctions de coordination (elles intéressent surtout les mots) et en conjonctions de subordination (elles n'intéressent que les phrases)⁵.

⁵ Non que la séparation soit aisée. Arrivé, Gadet et Galmiche (*La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986) ne se bercent guère d'illusions : « La définition par la différence de nature entre les introducteurs — conjonction de coordination ? ou conjonction de subordination ? — est parfaitement circulaire : la liste des unes et des autres n'est établie qu'en fonction du type de phrase, coordonnée ou subordonnée, qu'elles introduisent. [...] Le recours aux critères formels n'est pas non plus décisif, car aucune propriété ne parvient à isoler toutes les coordinations d'une part, et toutes les subordinations de l'autre [...]. Il ne reste donc que deux solutions : soit traiter de la coordination et de la subordination comme phénomène unique de

INTRODUCTEUR

Une innovation de Goosse, qui plaide ainsi la cause : « Pour les classes constituées de mots invariables, la répartition ne peut se fonder que sur la *fonction* [je souligne]. Or la fonction assumée par les termes relevés dans ce chapitre n'est compatible avec aucune des définitions données pour les autres classes. On est donc contraint d'envisager une classe particulière » (¹⁴ 2007, § 1096).

MOT-PHRASE

Pour mémoire seulement, vu que cet avatar de l'interjection n'est plus un mot mais bel et bien une phrase, parfois raccourcie à un mot (*Stop!* ou *Allo ?*), à un groupe de mots (*Au revoir!* ou *Et ta sœur ?*) ou d'ailleurs... à une phrase, mais stéréotypée (*Chauffé, Marcel!* ou *Cause toujours, tu m'intéresses...*). L'erreur de la réflexion séculaire sur les classes aura été de vouloir absolument faire un sort à tous les items du dictionnaire : phrases lexicalisées comme *Tiens, Zut, Merci, Ouste, Bravo, Diable*, etc.) ou pronoms *je, tu, lui, personne...* et adverbes *hier, demain, volontiers...* Nous y reviendrons.

Un maximum de onze classes donc. « Alors, brigand, je vins... » Ma petite *Grammaire rénovée du français* a entrepris — dans un domaine où l'on ajoute plus facilement qu'on ne supprime — d'en réduire le nombre⁶. Elle opère à cet effet une séparation radicale en (1) « vrais » et (2) « faux » mots.

(1) Personne n'a oublié les concepts logiques de l'*extension* et de l'*intension* (anciennement *compréhension*), la seconde croissant au fur et à mesure que la première décroît, et vice versa : l'extension diminue de, par exemple, *animal* à *mammifère*, de *mammifère* à *félin*, de *félin* à *chat* et de *chat* à *siamois*, dans le même temps que l'intension augmente : un mammifère est un animal (le « genre prochain » des logiciens, remontant à l'échelon immédiatement supérieur de l'échelle) + le trait sémique « qui a des mamelles » (la « différence spécifique » des logiciens) ; un félin est un mammifère + le trait sémique « félidé » ; un chat est un félin + les traits sémiques « domestique, à poils doux et digitigrade » (définition du *Petit Larousse*), etc. L'extension d'un mot N correspond ainsi à tous les sujets X

lien entre phrases, soit, par respect de la tradition, continuer à opposer ces deux notions. C'est cette deuxième solution qui est adoptée ici.» (p. 641).

⁶ M. Wilmet, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

ayant pour attribut N dans la proposition X est N (par exemple la phrase *Les siamois, les chartreux, les abyssins... sont des chats*) ou, autrement dit, à l'ensemble des êtres du monde auxquels le mot en question est applicable.

Cette application, à présent, pourra se faire sans intermédiaire (c'est le cas du nom *chat* qui ne concerne virtuellement que des chats) ou par l'intermédiaire d'un autre mot (c'est le cas, par exemple, de l'adjectif *roux*, qui englobe la totalité des êtres roux : *chats, filles, écureuils, feuilles d'automne...*, et du verbe *courir*, qui englobe la totalité des êtres qui courent : *chats, cyclistes, rumeurs, maladies d'amour...*). On obtient sur cette base trois classes de mots rigoureusement caractérisées : 1° le nom, d'extension immédiate, 2° l'adjectif et 3° le verbe, d'extension médiate, mais celui-là partageant les catégories du nom (genre, nombre...) et celui-ci développant une morphologie propre : la conjugaison en temps, mode, aspect...⁷.

(2) Des « vrais » aux « faux » mots, à mi-chemin du mot et de la phrase, le palier du syntagme, longtemps ignoré et toujours sous-exploité, désigne la réunion organique de mots autour d'un nom, d'un adjectif, d'un verbe : syntagme nominal, syntagme adjectival, syntagme verbal⁸. Il accueillerait avantageusement (a) les

⁷ Goosse conteste cette façon de voir : « Pour Wilmet [...], la catégorie du nom regroupe les mots dotés “d'une extension immédiate”. L'extension est “l'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable” ; elle est médiate pour l'adjectif et le verbe, puisqu'elle concerne, sans les désigner, les objets du monde auxquels ils sont applicables. — Cependant, la formule *objets du monde* s'adapte difficilement, selon le sentiment ordinaire, aux noms abstraits [...]. Et *pleuvoir* a-t-il besoin d'un médiateur ? Et *sommeil* moins que *dormir* » (142007, § 459). Mine de rien, l'affaire est d'importance. Elle a agité au fil des siècles les philosophes du langage depuis Abélard, Thomas d'Aquin, Guillaume d'Occam hier, jusqu'à aujourd'hui Nelson Goodman ou Peter Frederick Strawson. Les êtres et les objets du monde doivent-ils « tomber sous nos sens » (*ibid.*, § 462), « susceptibles d'être représentés par la peinture ou par la sculpture » : *homme, renard, plume, fleuve, nuage, navire, fumée...* et aussi *licorne, ange...* « pour ceux qui y croient » (*ibid.*) ? Ou englober les noms abstraits *courage, orgueil, paresse...*, sans compter les noms de maladies *grippe, rougeole, fièvre...* (assez difficiles à peindre et nécessitant dans le concret le support d'un patient, de même que *sommeil*) ? Oui, selon moi. Si l'intension de par exemple *courage* subsume les traits sémiqes de tous les hommes, de toutes les actions, etc. courageux et courageuses, son extension n'inclut ni les hommes ni les actions, etc. courageux et courageuses. En tout cas, le verbe *pleuvoir* a beau privilégier la construction impersonnelle *il pleut*, cela n'empêche nullement qu'à l'occasion des coups ou des injures pleuvent.

⁸ *Syntagme* vient d'un mot grec signifiant « disposition » (des troupes en ordre de bataille), « rangement » et aussi « agglomérat, bloc, resserrement ». Les deux idées sont absentes du concurrent *groupe*, un simple rassemblement de personnes (en sculpture, en peinture, en photographie...) ou de choses. L'important, on le verra, est que le syntagme ne soit pas tenu de former un groupe.

pronoms et (b) les adverbes, dont aucun linguiste n'a jamais réussi, sauf erreur, à donner en termes de classe une définition satisfaisante.

(a) Le pronom est un syntagme nominal, mais synthétique : personnels *je* = « l'être du monde parlant lui-même de lui-même », *tu* = « l'être du monde à qui il est parlé de lui-même », *il/elle* = « l'être du monde — masculin ou féminin — de qui il est parlé », etc. ; indéfinis *qui* = « un être du monde doté du trait animé par défaut », *que* = « un être du monde doté du trait inanimé par défaut », *on* = « un être du monde doté des traits animé + sujet », *personne* = « un être du monde doté des traits animé ± négatif », *rien* = « un être du monde doté des traits inanimé ± négatif », etc.

(b) L'adverbe est lui aussi un syntagme nominal synthétique, mais prépositionnel : *ici* = « à l'endroit où je situe mon moi », *là* = « à l'endroit dont j'exclus mon moi », etc. (indéfinition de la manière : *lentement* = « sur un rythme lent », *intensément* = « de façon intense », *comment* = « de quelle façon ? », *ainsi* = « de la façon citée »... ; indéfinition du temps : *alors*, *aujourd'hui*, *dorénavant*... = « à un certain moment »... ; indéfinition de la quantité : *assez*, *beaucoup*, *combien*, *peu*... ; indéfinition du rang : *primo*, *secundo*, *tertio*, *tard*, *tôt*... ; indéfinition de la modalité : *assurément*, *peut-être*, *probablement*...)⁹, etc.

Le problème subsistant est celui des prépositions (certaines le cas échéant identifiables à des adverbes : *vers* = « dans la direction de », *dans* = « à l'intérieur de », etc., mais l'assimilation franche créerait une circularité étant donné que l'adverbe fait appel à la préposition dans sa définition de « syntagme nominal prépositionnel synthétique ») et des conjonctions (plus difficilement paraphrasables : *et* = à la rigueur « en additionnant *x* à *y* », *ni* = « en soustrayant *x* et *y* », mais *que*¹⁰ ?). Ce sera l'objet d'un dernier développement.

⁹ Les syntagmes nominaux synthétiques *y* et *en*, que les grammaires taxent à l'envi de « pronoms adverbiaux » ou d'« adverbes pronominaux », balancent entre les pronoms et les adverbes : *Des livres*, *Pierre en dévore* (pronom) vs *Des livres*, *Pierre en est revenu* (adverbe), etc.

¹⁰ Bien que le français familier glose en certains cas *que* par *comme quoi* : *Marie a écrit à Pierre comme quoi elle viendrait*, etc. Il reste que l'adverbe est apte à jouer dans la phrase un autre rôle que la conjonction (ce qu'avait déjà noté en 1767 Beauzée, *Grammaire générale*, I, p. 563-64 : « [Les conjonctions] sont à la vérité des éléments de l'Oraison, puisqu'elles sont des parties nécessaires & indispensables dans nos discours ; mais elles ne sont pas des éléments des propositions, elles servent seulement à les lier les unes aux autres »). Comparer l'adverbe *quand* à fonction circonstancielle de « J'aime mieux *quand* vous parlez » (Giraudoux) et la conjonction pure de « *Quand* vous serez bien vieille... » (Ronsard) ; ou l'adverbe *comme* de « Je me demande *comme* /

*

J'annonce la thèse. *Primo*, les conjonctions et la préposition ont des fonctions partiellement communes. *Secundo*, cette communauté partielle fonde l'existence d'une et une seule classe de mots.

(1) Les conjonctions de coordination, les prépositions et les conjonctions de subordination s'inscrivent sur un *continuum*.

CONJONCTIONS DE COORDINATION

L'ancienne litanie *et, ou, ni, mais, car, or, donc* a donné lieu à une comptine mnémotechnique : *Mais où est donc Ornicar ?* (si fameuse que l'astronome français Alain Maury a baptisé *Ornicar*, « en hommage aux professeurs de français de par le monde », l'astéroïde 17 777 / 1998 FV9 qu'il venait de découvrir). Prenez garde que la liste n'est ni homogène (*donc*, par exemple, est le seul combinable aux six autres : *et donc, ou donc, ni donc, mais donc, car donc, or donc*, et le seul déplaçable : *Je pense, donc je suis* ou *Je pense, je suis donc*) ni surtout complète. Faut-il en exclure *avec* = « et » (songez à La Fontaine : « Bertrand *avec* Raton, l'un Singe et l'autre Chat, / Commensaux d'un logis, avaient un commun maître » — et notez le pluriel *avaient*) ou *partant* = « donc » (La Fontaine toujours : « Les tourterelles se fuyaient : / Plus d'amour, *partant* plus de joie »)¹¹ ?

L'important demeure que ces différents mots en lient d'autres ou, plus techniquement, d'un terme emprunté aux mathématiques, qu'ils sont des opérateurs de ligature (en abrégé LIG).

PRÉPOSITIONS

Les dictionnaires français accueillent une petite quarantaine de prépositions basiques, auxquelles il convient d'adjoindre l'anglicisme plaisant *bicause*, les

Subsister sans tes joues » = « de quelle façon » (Brassens) et la conjonction de « *Comme* il disait ces mots, / Du bout de l'horizon accourt avec furie / Le plus terrible des enfants / *Que* le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs » (La Fontaine).

¹¹ Permettez-moi d'adresser une pensée amicale à notre confrère Gérard Antoine, de qui la thèse apparaît toujours comme un monument incontournable : *La coordination en français*, Paris, d'Artrey, 1962 ; 2 vol.

populismes *dedans, dessous, dessus...* reversant à la préposition les adverbes issus des prépositions *dans, sous, sur...* (par exemple Brassens : « On a marqué *dessus* ma porte : “Fermé pour cause d’enterrement” »), les adjectif invariés *sauf* et *plein* de *sauf votre permission* ou *plein les poches...*, et toute sorte de participes présents (*concernant, durant, touchant...*), de participes passés (*attendu, excepté, y compris...*), de verbes figés ou en voie de figement (*il y a, eut, aura...* ou *voici, voilà*) et de locutions à base verbale, adverbiale, adjectivale ou nominale (*à partir de, en ce qui regarde...* ; *loin de, près de, conformément à...* ; *proche de, en bas de, le long de...* ; à cause de, en guise de, sous couleur de) et même carrément de noms en français branché (Goldmann : « *Côté* jeunes filles, c’était pas mal », Queneau : « *Question* boulot, faudra voir »...).

Surnage le double pouvoir 1° de lier deux segments 1 et 2 (opérateur LIG) et 2° de mettre le segment 2 en état d’exercer une fonction grammaticale vis-à-vis du segment 1. Par exemple, la préposition *de* assure la fonction déterminative de *la femme de Pierre*, la fonction complétive de *se contenter de peu* et la fonction prédicative de *quoi de neuf?* ; la préposition *en* du gérondif dans *J’ai rencontré Pierre en sortant du cinéma* (c’est l’énonciateur qui sort du cinéma) suscite par rapport à *J’ai rencontré Pierre sortant du cinéma* (c’est Pierre qui sort du cinéma) une interprétation circonstancielle = « quand je suis sorti du cinéma ». Etc. Charles Bally nommait cette fonction *transposition*, Lucien Tesnière *translation*, André Martinet *transfert*. Disons : un opérateur TRANS.

CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

Je m’en voudrais de vous égarer dans une forêt quasi inextricable, dont on peut se contenter d’isoler deux souches : une souche *que* (outre les monosyllabes *que, quand* et *comme*, les complexes préposition + *que* : *après que, avant que, sauf que...* ; préposition + *ce* + *que* : *en ce que, jusqu’à ce que, parce que...* ; adverbe + *que* : *ainsi que, alors que, tant que*, le soudé *lorsque...* ; préposition + adverbe + *que* : *à moins que, pour peu que, sans même que...* ; nom + *que* : *faute que, chaque fois que, de crainte que, sous prétexte que...* ; infinitif + *que* : *à supposer que, sans compter que...* ; participe + *que* : *en attendant que, étant sonné que, attendu que, vu que...*) et une souche *si* (à l’initiale : *si au moins, si bien que, sinon que...* ; à la finale : *à peine si, comme si, du diable si...*).

Prenez pour faire court les phrases *Pierre attend que Marie revienne* ou *Demande à Pierre si Marie reviendra*. Les mots *que* et *si* 1° ligaturent les tronçons de phrase à gauche et à droite d'eux (opérateur LIG), 2° disposent par nominalisation la séquence de mots suivant *que* ou *si* à la fonction complétive : « Pierre attend le retour de Marie » ou « informe-toi auprès de Pierre du retour de Marie » (opérateur TRANS), 3° enchâssent la phrase simple de droite à l'intérieur de la phrase simple de gauche pour former une phrase complexe. Disons : opérateur ENCH.

En résumé, les conjonctions et les prépositions se distribueraient aisément sur trois portions de ligne droite. En zone 1, les *et, ou, ni, mais, car, or, donc...* à fonction LIG exclusive. En zone 2, les *de, en, etc.* à fonction LIG + TRANS. En zone 3, les *que* et *si* à fonction LIG + TRANS + ENCH.

Mais voilà que la donne se complique. Les trois opérateurs compatibles LIG, TRANS, ENCH sont cumulables mais aussi décumulables. Le constat aboutit à l'éclatement des vieux cadres grammaticaux. Quelques illustrations le montreront.

[1] Pierre aime Marie *comme* un fou.

Comme conjonction de subordination ainsi que le veulent les listages de la tradition ? Question désormais dénuée de pertinence. *Comme* glisse de la zone 3 à la zone 2 : opérateur LIG (il lie *Pierre* à *un fou*) + TRANS, que l'on identifie en *un fou* une apposition au sujet *Pierre* (comparer *Pierre aime Marie comme un frère* et *Marie aime Pierre comme une sœur*) ou un complément circonstanciel = « à la folie ».

[2] Marie est *plus* gentille *que* Pierre.

Nul besoin d'aller restituer une inexistante « subordonnée de comparaison » *Marie est plus gentille que (ne l'est) Pierre*, etc., à corriger séance tenante d'une « ellipse » (le recours à l'ellipse fut longtemps une des plaies de la grammaire française). *Plus... que* lie *Marie* à *Pierre* et *plus... que Pierre* est tout bonnement complément adverbial de la relation prédicative unissant le sujet *Marie* à l'attribut adjectival *gentille* (ni plus ni moins que l'adverbe *très* dans *Marie est très gentille*). *Idem* des comparatifs *ailleurs, ainsi, aussi, autant, autrement, davantage, mieux, moins, pis, plus, si, tant, tellement...* + *que* non suivis de sous-phrases.

[3] *Plutôt* souffrir *que* mourir, c'est la devise des hommes (La Fontaine).

Plutôt que entre dans la longue liste des adverbes greffés sur la souche *que* : *alors que, bien que, tant que...* Son utilisation résilie cette fois ENCH et TRANS

pour ne retenir que LIG. Le glissement de la zone 3 à la zone 1 serait aussi une solution, élégante et simple, pour les exemples (4) et (5).

[4] Il était, *quoique* riche, à la justice enclin (Hugo).

Quoique, réduit à l'opérateur LIG, lie *riche* et à *la justice enclin*.

[5] Heureusement *que* Marie est revenue.

L'échappatoire d'une phrase matrice *je suis/nous sommes/on est... heureux* raccourcie en *heureusement* bute sur le changement de mode (l'indicatif devenu subjonctif) : *Il est heureux que Marie soit revenue*. Cette analyse rend compte d'un problème auquel tous les grammairiens se sont un jour heurtés, celui des prétendues « conjonctions de subordination » à l'initiale de phrase, où, déçues de la fonction LIG, elles le sont aussi de la fonction ENCH pour ne garder que la fonction TRANS. Exemples (6), (7), (8), (9), (10).

[6] Moi, héron, *que* je fasse si pauvre chère ! (La Fontaine).

Nominalisation du verbe comparable à ce que serait un infinitif : *Moi, héron, faire si pauvre chère ! ...* ou un nom : *Moi, héron, un misérable !*

[7] Pendant huit jours, matin et soir, et *que* je te prie, et *que* je te prie (Troyat).

Équivalent d'un nom : « rien que des prières » ou d'un infinitif dit « de narration » : « et de prier et de prier » (comparer La Fontaine : « Ainsi dit le Renard ; et flatteurs d'applaudir »).

[8] *Qu'un* prêtre et un philosophe sont deux (Hugo).

Il s'agit d'un intitulé de chapitre auquel la phrase nominalisée sert d'apposition. Sans *que*, le présent du verbe acquerrait une valeur de « vérité générale » alors que l'auteur entend limiter son assertion à un cas spécifique de prêtre excluant de lui le philosophe.

[9] Ah ! *parce que* vous étiez là ? (Sarrazin).

Nominalisation encore : « une présence ô combien étonnante ! », « vous ici ! », etc.

[10] — Mais, monsieur, mettez la main à la conscience : est-ce que vous êtes malade ? — Comment, coquine ! *si* je suis malade ! *si* je suis malade, impudente ! (Molière).

Nominalisations toujours : « me supposer en bonne santé, quelle insolence ! » (la conjonction *si* a le pouvoir de projeter en filigrane une proposition de sens

contraire à ce qu'elle serait sans *si*). Résistons à la tentation de postuler un verbe introducteur sous-entendu comme *tu demandes* ou un équivalent.

(2) Impossible, à ce stade, de tergiverser. De quelle nature relèveraient bien les mots spécialisés à la fonction LIG ou habilités à panacher les fonctions LIG, TRANS et/ou ENCH ?

Après le nom (d'extension immédiate), l'adjectif et le verbe (d'extension médiante), je postulerai — fidélité à Hugo : « Tous ces tigres, les hunns, les scythes et les daces / N'étaient que des toutous auprès de mes audaces » ? — une quatrième classe : le *connecteur*.

Le concept d'extension est-il encore apte à en rendre compte ? À quoi correspondrait bien un ensemble de mots auxquels un connecteur serait applicable ? Concrètement, existe-t-il des mots qui en seraient exclus ?

Il vaut mieux prendre un nouveau biais théorique.

Le linguiste français Gustave Guillaume fut le découvreur d'un mécanisme qu'il nomme *incidence* i.e. la « faculté qu'ont les mots de se référer à un support¹² ». À côté du nom, qui n'est en attente d'aucun support, de l'adjectif et du verbe, en attente l'un et l'autre d'un support, nos connecteurs seraient en attente de deux supports et, une fois l'accrochage effectué, auraient la propriété de mettre ces supports d'avant et d'arrière dans une relation mutuelle d'apport et de support coiffant les opérateurs LIG, TRANS et ENCH.

*

Au moment de conclure, je vous soumets une ultime interrogation.

Si les opérateurs à priori triples LIG + TRANS + ENCH sont capables de se déposséder d'une fonction (exemples 1 et 2) ou de deux fonctions (exemples 3 à

¹² A. Boone & A. Joly, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* (Paris, L'Harmattan, 1996), s.v. *incidence*. Guillaume qualifie lui-même l'incidence de « notion nouvelle, très importante, dont, avant nous qui en faisons état de puis longtemps, aucun grammairien n'a fait état » (dans *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 1948-1949*, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, p. 137). Son erreur aura été de ne pas distinguer clairement une incidence virtuelle, à la source des natures, et une incidence effective, à la source des fonctions. Pour cette discussion, voir M. Wilmet, « Pitié pour l'incidence », dans *L'Information Grammaticale*, 2006, n° 110, p. 49-57.

ro), qu'advient-il des opérateurs à priori doubles ? Eh bien ! ils abdiquent tantôt la fonction TRANS dans par exemple les *à, après, en, sur...* de *goutte à goutte, minute après minute, de rue en rue, coup sur coup*, etc., tantôt la fonction LIG (par exemple le *De l'amour* de Stendhal signifie « l'amour dans toutes les fonctions grammaticales qu'il vous plaira d'imaginer »).

Mais si un connecteur LIG résilie ce rôle à l'initiale de phrase sans laisser aucune place à un opérateur TRANS ou ENCH ? Quatre exemples :

[11] *Et* qui sait si le Coche eût monté sans la Mouche ? (Rostand).

[12] *Mais* où sont les neiges d'antan ? (Villon).

[13] *Fantomas (car c'était lui)...* (Souvestre & Allain).

[14] *Donc* tu avoues ? (Roussin).

À quoi servent ces *et, mais, car, donc...* ? On n'entrevoit que deux issues. Ou admettre — mais il s'agit presque d'une dérobade — un segment d'avant implicite (« dans l'esprit »). Ou — la voie *difficilior* que personnellement je prendrais — leur supposer une autre mission.

Mais ceci « est une autre histoire », dont vous accepterez peut-être que je vous entretienne un jour¹³.

Copyright © 2009 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Marc Wilmet, « *Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes...* » (*V. Hugo, Contemplations, I, 7. Réflexion sur les classes grammaticales [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2009.

Disponible sur : <<http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet140209.pdf>>

¹³ J'ai abordé le sujet en mai dernier, à Helsinki, lors du quatrième congrès « Représentation du sens linguistique », et, je m'en avise aujourd'hui en venant d'évoquer Kipling, ce n'est sans doute pas un hasard si ma communication s'intitulait : *Dans la jungle de la phrase française*.